



CESU garde d'enfants 0 – 6 Ans

La DGAFP sort la tronçonneuse budgétaire !

Depuis des années, le ministère de la Fonction Publique feint de soutenir les agents de l'État à travers l'action sociale. Pour les personnels du ministère de la Justice, le **CESU garde d'enfants 0 – 6 ans** n'est pas une aumône, c'est un droit chèrement acquis pour permettre de concilier vie pro et vie perso.

Mais aujourd'hui, le masque tombe !

Rappelons que cette aide était **universelle** jusqu'en 2012. Depuis, l'administration s'est acharnée à en faire une variable d'ajustement budgétaire, étranglant petit à petit l'accès des personnels à ces prestations indispensables.

Le 10 mars dernier, lors de la présentation du budget de l'action sociale interministérielle, le ministère de la Fonction Publique a dévoilé son vrai visage : **un plan de casse sociale de près de 20 Millions d'Euros !**

Ce n'est plus de la gestion, c'est du sabotage !

L'administration s'attaque à tous les fronts :

- **Nos aînés sont les premiers sacrifiés** : suppression pure et simple de tranches d'aide au maintien à domicile (AMD). Ils préfèrent envoyer nos anciens en structure spécialisée, plutôt que de leur permettre de rester dignement chez eux. **C'est honteux !**
- **L'action sociale de proximité est liquidée** : Les budgets des SRIAS sont **amputés de 75 %** ! C'est l'arrêt de mort programmé des activités culturelles, des vacances et des loisirs pour les personnels et leurs familles.
- **Le coup de grâce** : La suppression de la 3ème tranche d'aide aux familles pour la garde d'enfants.



CHERCHEZ L'ERREUR ?

Au moment même où nos dirigeants s'auto-congratulent en cherchant un accord interministériel sur l'égalité professionnelle Femme/Homme, ils plantent « **les clous dans le cercueil** » des aides à la garde d'enfants.

C'EST CYNIQUE !

Ces basses manœuvres pilotées par les technocrates de Bercy, prouvent une fois de plus qu'ils sont totalement **décorrélés de la « Vraie Vie »**. Ils comptent leurs sous, nous comptons nos sacrifices !

Pour l'UNSa Justice, c'est une insulte directe faite aux personnels !

L'UNSa Justice exige le **retrait immédiat et sans concession** de l'ensemble de ces mesures antisociales. Ce dispositif est un levier indispensable pour nos familles, pas une ligne comptable à rayer d'un coup de plume !

S'agissant du schéma ministériel, l'UNSa Justice reste vigilante sur les prestations de notre du ministère de la Justice. Nous ne tolérerons aucun recul sur le **CESU Horaires Atypiques et Péricolaires**. Au contraire, nous revendiquons leur **augmentation immédiate** pour compenser ce mépris social !

L'heure n'est plus à la discussion, mais à la résistance sociale !

Paris, le 24 mars 2026

Le Secrétaire général, Jean-François FORGET